



École
nationale
des
chartes

Paris,
le 24 janvier 2019

DÉCLARATION DE STRATÉGIE ERASMUS +

Réputée dans le monde entier pour la qualité de sa formation dans les disciplines historiques et philologiques, dans les domaines des sciences auxiliaires de l'histoire et de la conservation du patrimoine écrit, tout autant que pour ses publications scientifiques, ainsi que pour la richesse de sa bibliothèque, l'École nationale des chartes possède une longue expérience en matière de coopération internationale à travers les échanges scientifiques et les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants, de professeurs et de chercheurs.

Fidèle à sa tradition et attentive aux évolutions des formations en sciences humaines et des métiers de la conservation du patrimoine, l'École s'inscrit dans la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, depuis son origine, lors de la déclaration de Bologne en 1998. Elle a également intégré à ses enseignements les outils et compétences liées à la révolution numérique des sociétés du 21^e siècle.

L'École nationale des chartes développe des liens privilégiés avec une vingtaine de partenaires, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique. L'Europe, la Chine, les pays francophones et l'Afrique sont les zones d'actions prioritaires de l'École pour la période 2017-2021. Nos partenaires ont été choisis en fonction de la richesse de leurs fonds, de leurs collections patrimoniales, mais aussi pour la complémentarité de leurs enseignements et la compatibilité de leurs projets de recherche avec ceux développés à l'École, notamment ceux liés aux humanités numériques.

S'appuyant sur ces partenariats, l'École s'emploie à consolider les liens scientifiques internationaux existants grâce à la mobilité de ses élèves archivistes paléographes, de ses étudiants de Master, de ses doctorants, de ses enseignants et grâce à l'accueil de leurs homologues étrangers. À titre d'exemple, un programme de professeurs invités convie de 3 à 6 professeurs chaque année sur une période d'une semaine à un mois à l'École, afin de donner une conférence et des cours. De même, chaque élève du diplôme d'archiviste paléographe est tenu au cours de sa scolarité d'effectuer un stage professionnel dans une institution culturelle à l'étranger, en plus de la possibilité d'un semestre d'études en Europe. Les étudiants de niveau Master ont également accès à un réseau de partenaires internationaux pour effectuer leur stage à l'étranger. Pour ces étudiants, l'École offre également des possibilités de bi-diplomation vers le Canada et la Russie.

19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
ri@enc.sorbonne.fr
www.enc.sorbonne.fr

L'objectif pour les années 2017-2021 est de structurer un réseau de partenaires stratégiques avec lesquels soutenir autant une mobilité étudiante que la réponse à des appels à projets de recherche internationaux. Dans cette optique, l'École souhaite développer la

mobilité de ses personnels, enseignants et administratifs, au cours de cette même période. L'École abritant des corps de métier particuliers, notamment dans la gestion bibliothécaire, mais aussi dans le domaine des humanités numériques, une attention particulière sera portée à l'envoi de personnels attachés à la bibliothèque et à l'équipe numérique auprès de partenaires en vue de formations courtes et d'échanges de bonnes pratiques. Ce développement sera rendu possible grâce à une politique de soutien linguistique accrue, la restructuration du service des relations européennes et internationales désormais rattaché à la direction de la recherche, et grâce au soutien du programme Erasmus +.

L'accueil d'élèves à titre étranger, d'étudiants internationaux et de professeurs invités est une des priorités de l'École. Cet accueil est notamment soutenu par la mobilisation de l'équipe administrative en faveur de ces publics afin de leur faciliter la venue à l'École et par l'intermédiaire du programme "Erasmus +" pour les années à venir.

Compte tenu de la taille de l'établissement, l'École entend aussi mettre en œuvre ses nouveaux projets de coopération européenne et internationale à la fois dans le cadre de l'Université PSL et du projet d'infrastructure dédié aux sciences humaines et sociales, le campus Condorcet dont elle est membre fondateur.

La participation de l'École au Programme Erasmus + permettra la modernisation de notre institution de la façon suivante :

- une intégration accrue de l'École dans le paysage européen de l'enseignement supérieur et des institutions culturelles européennes par une dynamisation des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenariats en s'appuyant notamment sur l'axe prioritaire qu'est l'Europe. Cette meilleure intégration et ouverture vers d'autres horizons géographiques permettra d'améliorer les niveaux de qualification et la qualité de nos diplômés et chercheurs.

- une ouverture aux autres programmes soutenus par Erasmus + vers des partenaires extra-européens, dont la Chine, les pays africains et l'Amérique du Nord, pour des mobilités sortantes sous forme de stages. Il sera également souhaité de s'associer aux autres actions clés d'Erasmus +, notamment dans la coopération Nord-Sud-Sud et la modernisation des formations de conservateurs et archivistes en Afrique tout autant que de soutenir la formation continue dans ces domaines vers ce continent.

- une mise à jour des expertises représentées au sein des équipes de l'École nationale des chartes, au moyen d'échanges de bonnes pratiques rendus possibles par des missions de formation à l'étranger.

Michelle Bubenicek
directrice de l'École nationale des chartes

